



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 9 décembre 2019**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 31  
Nombre de procurations : 04  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 3 décembre 2019  
Date de publication : 17 décembre 2019

**Conseillers-ères présents-es :** M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.  
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme  
Sylvette MARCHAND, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques  
PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme  
Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET,  
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme  
Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia  
CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert  
CARD, M. Ako HAMD AOUI, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Jean  
BORDAT, M. Jean-Marie SERMIER, M. Timothée DRUET, M. Mohamed  
MBITEL

### Référence

19.09.12.147

### Commission

Fonctionnement de  
l'Institution

### Objet

Autorisation donnée au  
Maire pour intenter une  
action en justice -  
Instance devant le Tribunal  
pour enfants de LONS-LE-  
SAUNIER  
(n° 17257000018)

### Secrétaire de séance

Catherine DEMORTIER

### Rapporteur

Stéphane CHAMPANHET

### Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Frédérique DRAY à Mme Sylvette MARCHAND  
M. Sevin KAYI à M. Jean-Marie SERMIER  
Mme Esther SCHLEGEL à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM  
19.09.12.116)  
Mme Sylvie HEDIN à M. Ako HAMD AOUI

### Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Alexandre DOUZENEL (DCM 19.09.12.118) ; Mme Françoise  
BARTHOULOT (DCM 19.09.12.121-122) ; Mme Isabelle MANGIN (DCM  
19.09.12.121-141-142) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 19.09.12.121-  
130) ; Mme Catherine DEMORTIER (DCM 19.09.12.121) ; M. Stéphane  
CHAMPANHET (DCM 19.09.12.121-134-135) ; M. Jean BORDAT (DCM  
19.09.12.121) ; M. Mohamed MBITEL (DCM 19.09.12.121) ; Mme Annie  
MAIRE-AMIOT (DCM 19.09.12.123-124) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
(DCM 19.09.12.124-125-126) ; M. Gilbert CARD (DCM 19.09.12.128-  
129) ; M. Jean-Claude WAMBST (DCM 19.09.12.130-131) ; M. Mathieu  
BERTHAUD (DCM 19.09.12.137-139-144) ; M. Ako HAMD AOUI (DCM  
19.09.12.141-142) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 19.09.12.141-142-  
143)

Le 26 juillet 2017, quatre individus ont pénétré par effraction dans le gymnase du COSEC, situé aux Mesnils Pasteur et ont dégradé divers objets, revêtements et portes.

Interpellés immédiatement après les faits, des poursuites ont été engagées contre ces individus et la ville de Dole a été invitée à se constituer partie civile pour obtenir indemnisation des dégâts matériels qui s'élèvent à plus de 6 000 €.

Considérant qu'il convient que la ville de Dole engage une action devant le Tribunal pour enfants de LONS-LE-SAUNIER,

Vu l'avis de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 6 décembre 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à se constituer partie civile pour obtenir des dommages et intérêts dans le cadre de l'instance engagée devant le Tribunal pour enfants de LONS-LE-SAUNIER (n° Parquet : 17257000018), contre les mineurs concernés et leurs civilements responsables et / ou à intenter une action civile pour obtenir réparation des préjudices occasionnés, et / ou à engager des discussions amiables avec les assurances de responsabilité civile concernées et / ou engager toute action de manière à ce que les intérêts de la ville de Dole soient préservés et son préjudice réparé,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire de la ville de Dole à donner mandat à Maître GRANDHAY Anne-Lise, Avocate au Barreau du JURA, y exerçant 12 rue Arney, 39100 DOLE.

*Fait à Dole, le 9 décembre 2019,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :  
Pilotage et Coordination  
Trésorerie Principale  
Pôle Moyens et Ressources/Finances  
Direction de la Prévention et de la Tranquillité Publique/Police Municipale

Jean-Baptiste GAGNOUX

